



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'APCAV

Salle des Combins, 21 juillet 2026

La Présidente ouvre la séance à 14h00, et souhaite la bienvenue aux membres présents ainsi qu'aux invités et intervenants :

- Fabien Sauthier, Président de la Commune de Val de Bagnes
- Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier
- Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme
- Florian Michellod, Président de la Société de Développement de Verbier
- Hervé Boissière, Co-directeur général du Verbier Festival
- Diana Milani, responsable de l'Energithèque

Ordre du jour :

1. APCAV, discours d'introduction : Brigitte Borel, Présidente
2. Commune du Val de Bagnes : Fabien Sauthier, Président
3. Téléverbier SA : Laurent Vaucher, CEO
4. Verbier Tourisme, Simon Wiget, Directeur de Verbier Tourisme
5. Fondation du centre culturel de Verbier : Hervé Boissière, membre du conseil
6. Présentation de l'Energithèque par Diana Milani
7. Divers

1. APCAV, discours d'introduction : Brigitte Borel, Présidente

Je remercie chaleureusement le Verbier Festival, qui nous accueille depuis tant d'années dans la Salle des Combins. Nous sommes très attachés à ce partenariat, qui se traduit également par le prix que l'APCAV remet à un jeune musicien particulièrement méritant de l'Académie du Verbier Festival chaque année.

Je souhaite aussi remercier les membres de notre comité. Leur engagement est entièrement bénévole et, sans leur disponibilité tout au long de l'année, l'APCAV ne pourrait tout simplement pas mener ses activités. Merci à chacune et chacun d'entre vous.

J'aimerais maintenant partager avec vous une réflexion.

L'actualité nous rappelle chaque jour combien notre environnement évolue rapidement. Les défis sont nombreux, qu'ils soient économiques, réglementaires, climatiques ou encore sociétaux.



Dans un monde qui change aussi vite, je crois qu'il est utile, de temps en temps, de prendre un peu de hauteur et de se demander ce qui fait réellement la force d'un lieu comme Verbier.

Je lisais il y a quelque temps un article consacré à la pétition demandant la reconnaissance officielle du caractère rural du Val de Bagnes, je me suis posé une question toute simple : qu'est-ce qui fait réellement la richesse d'un lieu comme Verbier ?

Ce ne sont pas seulement les montagnes qui rendent cet endroit unique. Ce sont aussi celles et ceux qui y vivent, celles et ceux qui entretiennent les alpages, cultivent la terre, accueillent les visiteurs, font vivre les commerces, développent des entreprises ou choisissent d'y investir une partie de leur vie.

Comme je le répète souvent, Verbier est avant tout un écosystème.

Un lieu où vivent des habitants, où travaillent des entreprises, où des familles ont choisi de s'établir, où des propriétaires entretiennent leur résidence avec grand soin, où des visiteurs viennent chercher une qualité de vie devenue rare. Et où nos agriculteurs continuent de façonner les paysages, les traditions et les produits qui font l'identité de notre région.

C'est aussi un lieu où chacun dépend des autres.

- Les propriétaires contribuent largement à faire vivre les commerces, les restaurants, les artisans et de nombreuses activités locales.
- Les entreprises ont besoin de collaborateurs qui puissent se loger dans de bonnes conditions.
- Les habitants ont besoin de commerces de proximité, d'une offre médicale de qualité, d'infrastructures modernes et d'une mobilité adaptée.

Le tourisme constitue naturellement un moteur essentiel de notre économie, mais son développement doit rester compatible avec la qualité de vie de celles et ceux qui vivent ici toute l'année ou qui ont choisi d'investir durablement dans notre région.

Aucun de ces éléments ne peut être considéré séparément, ils sont tous liés. Lorsqu'un de ces équilibres se fragilise, c'est toute la station – toute la Commune - qui en ressent les conséquences.

Une association de propriétaires pourrait facilement être tentée de ne regarder que les préoccupations de ses membres. Ce n'est pas la vision que nous défendons.

J'ai toujours été convaincue que les meilleures solutions ne naissent pas de l'opposition, mais du dialogue. C'est cet état d'esprit qui guide notre comité depuis plusieurs années.



Notre rôle n'est pas uniquement de défendre les intérêts des propriétaires. Nous souhaitons être un partenaire de dialogue, être force de proposition et contribuer, lorsque nous le pouvons, à construire des solutions équilibrées.

Défendre les propriétaires ne signifie pas défendre un intérêt particulier. C'est contribuer à préserver un des piliers qui font vivre Verbier.

Au cours de ces derniers mois, plusieurs dossiers nous ont occupés.

Nous avons notamment pris position concernant la sécurité sur la route des Creux, où nous avons demandé l'instauration d'une limitation de vitesse à 30 km/h.

Nous suivons également avec attention les réflexions concernant l'offre médicale, le Plan d'affectation des zones, les infrastructures ou tout autre sujet en lien avec le développement harmonieux de notre station.

Autant de sujets qui concernent finalement chacun d'entre nous.

Notre engagement dépasse également le cadre de Verbier. Je tiens à saluer le travail réalisé par notre vice-président, Nicolas Leuba, en sa qualité de président de la Fédération valaisanne des résidences secondaires. Sous son impulsion, la Fédération est devenue un interlocuteur reconnu sur des sujets essentiels pour les propriétaires et les destinations touristiques.

Plusieurs initiatives importantes ont été lancées ces derniers mois par la FVSR2, notamment une étude comparative consacrée aux taxes de séjour et aux contreparties proposées dans les différentes stations valaisannes.

Cette étude montre que chaque destination a développé son propre modèle. Elle confirme également que Verbier figure parmi les destinations offrant des prestations particulièrement complètes à ses propriétaires.

Mais surtout, elle nous permet aujourd'hui de dialoguer sur la base de faits et d'analyses objectives plutôt que de simples impressions.

Nous suivons également avec attention plusieurs évolutions importantes au niveau fédéral. Je pense notamment à la suppression de la valeur locative ainsi qu'aux réflexions en cours autour de la LFAIE dite Lex Koller. Ces sujets sont importants pour les propriétaires.

Notre rôle est de continuer à vous informer et, si nous l'estimons nécessaire, de faire entendre notre voix.

L'APCAV, ce n'est pas seulement défendre des dossiers et informer. C'est aussi créer des liens, favoriser les rencontres, permettre à des personnes qui aiment Verbier de se retrouver autour d'intérêts communs.



Je pense notamment à notre magnifique journée organisée samedi dernier avec Air-Glacières à la Croix de Cœur. Cette rencontre nous a permis de partager un moment convivial dans un cadre exceptionnel, tout en découvrant le travail d'un acteur emblématique en Valais : Air-Glacières. C'est exactement le type d'événements que nous souhaitons continuer à proposer : des moments qui renforcent les liens entre nos membres et mettent en valeur les acteurs qui font vivre notre région.

Je terminerai par une conviction personnelle.

Verbier a beaucoup évolué au fil des décennies et continuera naturellement à évoluer. Notre responsabilité n'est pas de remettre en question les évolutions de notre station ou de notre Commune. Elle est de les accompagner, de poser les bonnes questions et de contribuer, lorsque nous le pouvons, à des solutions équilibrées qui préservent ce qui fait l'identité de Verbier : sa beauté, son authenticité, sa qualité de vie et son esprit d'ouverture.

Préserver ce qui fait la force de Verbier, tout en préparant son avenir.

C'est dans cet esprit que le comité de l'APCAV poursuivra son engagement.

2. Commune du Val de Bagnes : Fabien Sauthier, Président

Fabien Sauthier informe que les comptes 2025 de la Commune présentent une situation financière solide, offrant une marge de manœuvre favorable pour réaliser des investissements stratégiques destinés à renforcer l'attractivité et le développement de la région.

Parmi les principaux projets en cours figure le centre sportif, dont l'ouverture est prévue en 2027. Un espace aquatique provisoire permet de maintenir l'offre de loisirs durant les travaux. D'autres investissements concernent les aménagements routiers, visant à améliorer la circulation et la mobilité, ainsi que la revitalisation du torrent de la Tinte.

La Commune prévoit également la rénovation du chalet Orny et de la place de l'Hermitage. Le projet comprend la végétalisation de l'espace, la création d'un parking souterrain et l'aménagement d'un lieu de vie convivial dédié aux habitants et aux visiteurs.

Sur le plan de l'urbanisme, la révision du plan de zone et du règlement communal se concentre sur trois secteurs stratégiques : le centre de la station, Les Ruinettes et Curala. Les réflexions portent notamment sur l'hébergement touristique, les espaces publics, les équipements collectifs, la mobilité et l'intégration paysagère. Une consultation publique a recueilli plus de 130 observations actuellement à l'étude.

Enfin, les projets urbains visent à améliorer l'attractivité de la station, développer les infrastructures, renforcer l'offre touristique et valoriser les espaces publics, tout en



s'appuyant sur les contributions citoyennes issues notamment de l'initiative « Village 2040 ». L'objectif est d'assurer un développement harmonieux et durable de la station et de ses environs.

La Commune de Val de Bagnes s'oppose, comme la majorité des communes touristiques valaisannes, à l'instauration d'une taxe sur les résidences secondaires. Deux modèles sont étudiés (taxe cantonale ou taxe communale facultative), mais aucune décision n'est attendue à court terme.

Par ailleurs, la plateforme numérique e-Construction a été mise en place pour simplifier les démarches de construction. La Commune accompagne les usagers dans son utilisation et renforce sa communication via des outils numériques et un portail de suivi des projets.

Enfin, une étude confiée à HES-SO analyse les besoins futurs en matière de santé pour les habitants, résidents secondaires et visiteurs. Ses résultats, attendus en septembre, permettront d'orienter la planification des infrastructures et services médicaux afin de garantir une offre adaptée à long terme.

3. Télérverbier SA : Laurent Vaucher, CEO

La saison hivernale 2025/2026 a connu un excellent bilan grâce à des conditions d'enneigement favorables ayant permis une ouverture anticipée du domaine skiable. La fréquentation a été élevée dès le début de saison, avec une progression de la vente des abonnements et le succès d'événements majeurs tels que la Patrouille des Glaciers et le Verbier Xtreme. Quelques défis subsistent toutefois en matière de gestion des flux et de répartition des vacances scolaires.

D'importants investissements sont en cours dans les infrastructures de remontées mécaniques. Le nouveau télésiège du Lac des Vaux a permis d'augmenter significativement la capacité du secteur, tandis que le projet de liaison Planards–Savoleyres avance pour être terminé pour cet hiver.

D'autres modernisations sont prévues, notamment le remplacement du télésiège de la Tournelle en 2028 et l'étude d'une nouvelle télécabine pour remplacer le Jumbo. Des projets immobiliers touristiques sont également en discussion.

Enfin, Télérverbier renforce son engagement en faveur du développement durable avec l'augmentation de trains directs depuis Genève afin d'encourager l'usage des transports publics.

La digitalisation se poursuit également sur le domaine skiable, avec le remplacement progressif des plans papier par des applications GPS et des outils numériques.



4. Verbier Tourisme : Simon Wiget, Directeur

Verbier Tourisme est financé principalement par les taxes de séjour (54 % des revenus), qui ont généré plus de 4 millions de francs en 2024/2025, dont une grande partie provient des résidences secondaires. Les montants investis dans les prestations touristiques dépassent les exigences légales. Les autres ressources proviennent de la taxe de promotion touristique (22 %) et des subventions communales ainsi que d'autres revenus (24 %).

Les principales dépenses concernent le VIP Pass, le soutien aux événements, les contributions aux infrastructures touristiques et de loisirs, ainsi que les investissements dans la signalétique, les décorations et le développement touristique local.

Afin de renforcer l'attractivité de la destination tout au long de l'année, Verbier Tourisme propose un programme riche comprenant notamment le Verbier Festival, le Verbier Bike Festival, le Grand Raid, la Spartan Race, des brunchs alpins et de nombreuses activités familiales destinées aux enfants.

Par ailleurs, les bureaux de Verbier Tourisme font l'objet d'une rénovation importante. Temporairement installés au Chalet Mascotte, ils réintégreront en décembre des locaux modernisés offrant davantage de confort aux visiteurs et aux collaborateurs. L'organisation met également l'accent sur la transparence de l'utilisation des taxes perçues et sur le renforcement de l'identité locale, notamment à travers la mascotte Suzette

5. Fondation du Centre Culturel de Verbier – Hervé Boissière, membre du conseil

Le projet de centre culturel de Verbier a atteint un stade avancé de développement, avec un concept reposant sur quatre axes principaux : musique et spectacle, arts visuels et immersifs, éducation et jeunesse, ainsi que congrès et conventions. L'objectif est de créer un lieu polyvalent capable d'accueillir aussi bien des concerts, expositions et activités éducatives que des conférences et événements professionnels.

L'architecture du bâtiment privilégie une forte intégration paysagère, avec une implantation largement souterraine, l'utilisation de matériaux locaux comme le bois et la pierre, ainsi que des espaces verts ouverts à la communauté. Une salle modulable de 700 à 800 places constituera le cœur du projet.

La programmation culturelle sera déployée tout au long de l'année afin de renforcer l'attractivité de Verbier sur les quatre saisons. Une attention particulière sera portée à la jeunesse grâce à des ateliers, des projets pédagogiques et des collaborations avec les écoles de la région.

Le projet sera financé entièrement par des fonds privés, sans contribution des contribuables locaux, tant pour la construction que pour les quinze premières années d'exploitation. Porté par une fondation réunissant la commune et le Verbier Festival, il bénéficie déjà du soutien de



plusieurs donateurs. Des démarches de levée de fonds se poursuivent afin de garantir sa pérennité, tandis qu'un business plan détaillé sera présenté ultérieurement.

6. Présentation de l'Energithèque par Diana Milani

La commune de Val de Bagnes poursuit sa stratégie énergétique à l'horizon 2050, avec pour objectif de réduire fortement les émissions de CO₂ liées aux bâtiments. Les priorités sont l'accélération des rénovations énergétiques, le remplacement des chauffages fossiles et électriques, l'amélioration de l'isolation et la diminution de la consommation d'énergie. Malgré des progrès, une part importante du parc immobilier reste encore chauffée au mazout ou à l'électricité.

Pour encourager les rénovations, la commune propose des aides financières attractives, en complément des subventions cantonales. Les propriétaires sont invités à déposer leur demande avant le début des travaux afin de bénéficier de ces soutiens.

Afin de faciliter les démarches, la commune a créé en 2023 un service gratuit d'accompagnement via l'Energithèque. Des conseillers se déplacent chez les propriétaires pour réaliser un diagnostic simplifié, proposer des scénarios de rénovation, estimer les coûts et identifier les subventions disponibles. Plus de 150 propriétaires ont déjà bénéficié de cet accompagnement personnalisé.

Enfin, la commune met à disposition des ressources pratiques, notamment une brochure et un webinaire intitulé « 12 astuces qui valent de l'or en matière de rénovation », afin d'informer les citoyens et de favoriser la transition énergétique du territoire.

7. Divers – Questions / Réponses

- **Plusieurs questions sur le centre culturelle :**
 - Construction d'un hôtel annexe : Certaines voix se sont inquiétées d'une potentielle concurrence avec les hôtels existants. Les intervenants ont expliqué que cet hôtel sera une entité séparée, développée par des investisseurs privés, et qu'il répondra à un véritable besoin identifié de lits touristiques supplémentaires à Verbier. Pour information il existe 1700 lits hôteliers contre 40000 lits touristiques dans la région.
 - Parkings et mobilité : Des études de mobilité ont montré que le projet satisfaisait largement les besoins en places de stationnement pour les activités régulières et les événements. Le parking sous la place de l'Hermitage permettra de gérer les flux sans ajouter de nouvelles infrastructures lourdes.



- Complémentarité avec les infrastructures existantes : Il a été précisé que le centre culturel ne concurrencera pas les acteurs culturels locaux mais s'intégrera en synergie avec eux, tout en enrichissant l'offre de loisirs déjà présente, y compris la préservation des espaces pour les activités locales.
- Un espace sera également créé pour les enfants et toute la place de l'Hermitage sera une place verte.
- Business plan : établi et analysé par les spécialistes qui auront fait les analyses sur les besoins et chiffrés y compris les coûts des premières années d'exploitation.
- **Châble-Médran** : compliqué pour mettre les vélos électriques sur les cabines et pas toujours de l'aide. Pas possible d'avoir toujours de l'aide car cela est prévu uniquement lors de manifestations, mais avec la nouvelle cabine il n'y aura plus ce problème.
- **Logement des employés** : il est de plus en plus compliqué de loger les employés et la Commune informe qu'il s'agit d'un droit privé et que c'est aux citoyens de bien vouloir mettre à disposition leur logement à des prix corrects et non de les réserver à des visiteurs qui ont un plus gros pouvoir d'achat. La Commune rappelle également qu'il y a le projet Curala au Châble avec un hôtel et des logements.
- **Cinéma** : la famille Bujard et toujours motivée à exploiter et si des gens ont des idées ils sont ouverts à discussion pour augmenter l'offre.
- **Ancien départ de Savoleyres** : un appel à investisseurs a été effectué. Il est prévu de construire un hôtel.
- **Nuisances liées aux travaux au centre de Verbier** : la Commune rappelle qu'il y a des directives avec des horaires de travaux mais que certaines dérogations ont été données afin de pouvoir avancer sans devoir reporter à 2027. Un membre informe, que ce n'est pas une bonne image d'avoir des travaux au centre de la station pendant le festival.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale extraordinaire est levée à 15h45.

Verbier, juillet 2026